





COMMUNIQUE DE PRESSE 8 juin 2023

ROUTES : INAUGURATION DU PONT SUR LA DRÔME ET DE LA PASSE A POISSON A RECOUBEAU-JANSAC (RD140)

Afin d'améliorer la sécurité des usagers, le Département de la Drôme a élargi à deux voies le pont de Recoubeau-Jansac et aménagé le carrefour situé à proximité de l'ouvrage. Ces travaux ont été inaugurés ce jeudi 8 juin par la présidente du Conseil départemental Marie-Pierre MOUTON.

Avec un trafic de l'ordre de 600 véhicules par jour, dont plus de 8% de poids lourds, le passage d'engins agricoles, de cyclistes et de piétons, l'ouvrage construit en 1875, de 3,70 m, de large était devenu dangereux. Afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route et la pérennité de l'ouvrage, le Département a élargi le pont à deux voies, pour une largeur de 5,50 m. Le chantier lancé en 2020 s'est terminé en mai 2021, avec 4,5 mois de coupure de circulation. En plus de l'élargissement, le Département a réalisé des travaux connexes pendant cette période, dont la réalisation de tirants d'enserrement et le rejointoiement du pont. Ces travaux, d'un montant de 480 000 €, se sont déroulés sous maîtrise d'ouvrage départementale et ont été entièrement financés par le Département. Pour la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON : « « Le Département est particulièrement attentif à la sécurité des usagers de la route. La plupart des habitants de nos territoires ruraux utilisent leur voiture au quotidien pour se rendre sur leur lieu de travail. Nous investissons massivement pour le renouvellement des chaussées et l'entretien des ouvrages d'art. »

Création d'une passe à poisson

Le pont sur la Drôme de Recoubeau constituait un obstacle pour le franchissement de l'Apron du Rhône et de l'Anguille. Dans le cadre du programme de recolonisation piscicole de la Drôme, le Département de la Drôme a donc entrepris des travaux pour rétablir la continuité écologique de la rivière Drôme avec une passe à poissons. Les travaux ont consisté à construire une rampe en enrochements de 38 m de long, avec des bassins de repos intermédiaires. Ils ont permis d'améliorer le franchissement des poissons, de sécuriser le passage des canoës kayaks et de limiter les opérations d'entretien dans le lit de la rivière. Ces travaux d'un montant total de **164 025 €** ont été financés par le Département à hauteur de 32 805 € et de l'agence de l'eau à hauteur de 131 220 €. « La préservation de l'environnement est un enjeu majeur. Le maintien de la biodiversité est essentiel pour la qualité de vie de Drômois et notre santé, mais aussi pour notre attractivité touristique », a déclaré la présidente du Conseil départemental lors de l'inauguration.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 131 220 €. L'agence de l'eau soutient les actions visant à restaurer le fonctionnement naturel des milieux aquatiques. Construction de digues, seuils en rivières, enrochements des berges, coupure de méandres... ces aménagements constituent l'une des premières causes de la dégradation de la qualité des eaux et de l'appauvrissement de la biodiversité aquatique. Redonner aux rivières leur fonctionnement naturel, c'est aussi améliorer leur résilience au changement climatique et jouer la carte de l'attractivité des territoires.

Contact presse : Yvan Guilhot 04 75 79 27 84 – 06 99 23 32 75 - <u>yguilhot@ladrome.fr</u>

Depuis les années 2000, de nombreuses opérations initiées par le Département de la Drôme ont été réalisées sur la rivière Drôme pour rétablir la continuité écologique : le pont des Ramières à Allex, le pont des Bateliers à Mirabel-et-Blacons/Piégros-la-Clastre, le pont de la Griotte à Die, et tout dernièrement en 2022 le pont sur la Drôme à Luc-en-Diois.

Aménagement d'un giratoire sur la route de la Clairette

Le rond-point d'entrée de Recoubeau-Jansac a également été inauguré ce jeudi 1^{er} juin. Cet aménagement de l'îlot central avec des sculptures illustrant différentes étapes de la culture de la vigne, a bénéficié d'un financement à hauteur de 18 500 € de la part du Département soit 50 % du montant total dans le cadre du soutien du Département à l'agritourisme et aux productions sous signes de qualité. Le rond-point matérialise l'entrée sur le territoire de la Clairette de Die et des vins du Diois.